



**Les brèves**  
**du Verdus**  
Saint-Guilhem-le-Désert

---

## AU SOMMAIRE

- **Associations: vous avez jusque ce soir 17h pour déposer une demande de subvention sur la plateforme Mon Compte Asso**



Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Hérault vous rappelle que les dossiers de demande de subvention au titre du Fonctionnement Global ou d'un Nouveau Projet Innovant peuvent être déposés sur la plateforme [Le Compte Asso](#) jusqu'à ce soir 3 mars 2026 17h00.

Conformément à la note d'orientation, votre dossier de demande, pour être étudié techniquement, doit impérativement comporter l'ensemble des documents suivants, datés, signés et au format PDF :

### 1. Pièces statutaires obligatoires

- Statuts signés et datés
- Procès-verbal signé de la dernière assemblée générale approuvant les comptes
- Rapport d'activité du dernier exercice clos
- Liste des dirigeants à jour

## 2. Pièces financières obligatoires

- Compte de résultat du dernier exercice clos
- Budget prévisionnel 2026 indiquant l'ensemble des subventions demandées
- RIB au nom de l'association (lisible et valide), avec un libellé identique à celui figurant sur le SIRENE / RNA
- Compte rendu financier N-1 (en cas de subvention perçue en 2025)

## 3. Conformité documentaire

- Tous les documents doivent être lisibles
- Les documents doivent comporter les signatures requises
- Les fichiers fournis doivent être exclusivement au format PDF

Pour les associations ne présentant pas de bilan financier, il est demandé d'indiquer la trésorerie (avoirs bancaires) en commentaire du compte de résultat.

---

---

### mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

